



Monsieur le Directeur LDC Bourgogne
71500 Branges

A Branges, le mardi 28 septembre 2021

Objet : Demande de réouverture des NAO

Monsieur le directeur,

La montée constante de l'inflation provoquera le déclenchement légal de l'augmentation du SMIC de 2,2 % au 1^{er} Octobre.

Les salaires des salariés de LDC Bourgogne sont parmi les plus bas de l'industrie en France. Nous refusons que l'écart entre le smic et la grille de salaire de l'entreprise se réduise.

La CGT, n'a pas signé en Mars 2021 l'accord portant sur une augmentation des salaires de seulement 0.99 %, loin de pouvoir couvrir l'augmentation du coût de la vie pour les salariés.

La force de travail des salariés, seuls créateurs des richesses de l'entreprise, doit être revalorisée.

Nous vous demandons donc une réouverture des NAO très rapidement et revendiquons une augmentation générale de 150 euros bruts pour l'ensemble de la grille des salaires.

Dans l'attente d'une réponse, veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT LDC Bourgogne,
La Déléguée Syndicale

Corinne Bride